

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adressés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

---

### **"LINABESTOS"**

est la seule planche murale

#### ENTIÈREMENT À L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

#### COUTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

---

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.  
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES**  
**TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIERE SATISFACTION**.

---

---

**P.-C. Lacasse**

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE

40, RUE DE LA FABRIQUE

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,**  
CANADA.

**LES MEILLEURES GRAINES DE SEMENCE RÉPONDENT  
SEULES AUX ESPÉRANCES DU SEMEUR.  
POURQUOI NE PAS SE LES ASSURER ?**

La maison **DÉRY** les vend à plus de 50,000 Canadiens et  
tous sont satisfaits.

**GRATIS** Le catalogue français le plus illustré et le plus complet du  
Dominion; une nouvelle édition vient de paraître: demandez-la.

**HECTOR L. DERY, 21-23, NOTRE-DAME EST,**  
MONTREAL.

**LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC**

**N. RIOUX & CIE**

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

**AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.**

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

Bureau: 82 rue St-Pierre Téléphone 248 Résidence: 15, rue Ste-Julie.

**CHARLES GAGNON,** AGENT ET COURTIER  
D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE, Etc.

**LORENZO AUGER**

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean  
LÉVIS.

(Edifice de la Métropolitaine.)

**JOS.-P. OUELLET**

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLÔMÉ : "A. A. P. Q." ———— et ———— MEMBRE DE L'I. R. A. Q.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

**GARAND & THIBAUT,** DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.— Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

---

# JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

**FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -**



**72-78, Cote d'Abraham, Québec.**

---

Plomberie Moderne, Ventilation, Eclairage au Gaz et à l'Electricité, Téléphone et Sonneries Electriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Electricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

**ENTREPRENEURS  
DE**

**PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ÉLECTRIQUES,  
OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.**

---

**— ANGLE DES RUES —**

**St-Jean et d'Youville, Québec.**

---

## **LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU**

**60, RUE ST-JEAN, QUÉBEC.**

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas-Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et réserve - - - - - 1,650,000.00

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTREAL, Can.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.  
Vice-Président : M. TANCREDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods  
Milling Co., Limited.

## BUREAU DES COMMISSAIRES ET CENSEURS

### DEPT. D'ÉPARGNE

Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du  
Banc du Roi.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera raisonnablement demandé; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

Succursale de Québec : LEON-T. DESRIVIERES, GÉRANT.  
93 rue St-Pierre.

## Dorure, Argenture, Vernissage à l'Or

POUR LE CLERGE ET LES COMMUNAUTES RELIGIEUSES



ORNEMENTS D'ÉGLISES, VASES SACRÉS  
COUTELLERIE, ARGENTERIE DE TABLE, ETC.

REPARÉS ET REPLAQUÉS A NEUF.

PLACAGE DE MENUS, OBJETS, MÉDAILLES, CHAINETTES, ETC.

PLACAGE EN NICKEL ET REPARATIONS GÉNÉRALES.

Spécialité : VERNISSAGE A L'OR (VERNIS FRANÇAIS.)

Vu notre longue expérience en ce genre de travail et le fait que notre usine est la plus considérable du Canada avec notre outillage et nos procédés perfectionnés, nous pouvons faire notre travail à des prix qui ne souffrent pas de CONCURRENCE,

SATISFACTION GARANTIE

LA COMPAGNIE ROYAL SILVER PLATE

A. GIROUX, Gérant. - - 57, ST-GABRIEL, MONTREAL

---



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---



---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 641. — Les Quarante-Heures, 641.*

**Partie officielle :** Nomination ecclésiastique, 642.

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : Allons à Jésus-Hostie, 642.  
 — LITURGIE ET DISCIPLINE : Trafic des votes en temps d'élections, 644.—  
 CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 645.—REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : France,  
 646. Italie, 648. Espagne, 648. Allemagne, 648. Monaco, 649. Angleterre,  
 649. Bulgarie, 649.—VARIÉTÉS : La Sainte Vierge et nos soldats, 650. — LES  
 LIVRES : 651.

**Bulletin social :** DOCTRINE : L'organisation ouvrière catholique, 653. — FAITS  
 ET ŒUVRES : Un nouveau bulletin paroissial, 655.

---



---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 25 juin.** — II ap. Pent. SOL. DE LA FÊTE-DIEU.

**Lundi, 26** — Du 5e jour de l'oct. de la Fête-Dieu.

**Mardi, 27** — Du 6e jour de l'oct.

**Mercredi, 28** — (Vigile des SS. Apôtres Pierre et Paul). Du 7e jour de l'oct.

**Judi, 29** — St. PIERRE ET PAUL, apôtres, *dbl. 1 cl.* avec oct.

**Vendredi, 30** — SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS, *dbl. 1 cl.*

**Samedi, 1 juillet.** — Précieux Sang de N. S. J. C., *dbl. 2 cl.*

**Dimanche, 2** — III ap. Pent. VISITATION DE LA B. V. M. SOL. DE LA S. JEAN-BAPTISTE

---

## QUARANTE-HEURES

---

**25 juin,** St-Jean Port-Joi; St-Gervais; St-Onésime.—**26,** St-Basile; St-Germain.—**27,** Ste-Aurélié.—**28,** St-Samuel.—**29,** Chateau-Richer; St-Frédéric.—**30.** Ste-Famille.—**2. juillet.** St-Victor.

---

## **PARTIE OFFICIELLE**

---

### **NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE**

Par décision de Son Eminence le Cardinal Archevêque:  
M. l'abbé WILFRID LEMIEUX, vicaire à Saint-Ephrem de  
Tring, a été nommé vicaire à Notre-Dame de Lévis.

---

## **PARTIE NON OFFICIELLE**

---

### **CAUSERIE DE LA SEMAINE**

### **ALLONS À JÉSUS-HOSTIE**

La Fête-Dieu nous conduit au pied de l'Ostensoir. Tous les jours de l'octave, la bénédiction de Jésus-Hostie descendra sur nos têtes, et nous aurons le bonheur de chanter, avec la sainte Eglise, le miracle permanent qui fait habiter parmi nous Celui qui est la Voie, la Vérité et la Vie: *Ecce tabernaculum Dei cum hominibus, et habitavit cum eis.*

“L'Eucharistie est le centre de la foi catholique, disait le P. Lépicié, au Congrès de Montréal. Elle nous rappelle le dogme de la Très Sainte Trinité, la chute d'Adam, son relèvement par la promesse d'un Rédempteur, l'Incarnation avec toutes ses circonstances de travaux, de souffrances, d'humiliations, le divin bienfait de la grâce qui nous rapproche de Dieu, nous transforme dans les splendeurs mêmes de la divinité. Chose merveilleuse, un simple acte de foi en la présence réelle de Jésus au Sacrement de son amour équivaut virtuellement à des actes réitérés autant de fois qu'il y a d'articles distincts dans le symbole catholique.”

Savons-nous mettre en pratique cette belle et consolante doctrine? Témoignons-nous à Jésus-Hostie tout l'amour qu'Il est en droit d'attendre de nous? Notre piété sait-elle se nourrir du pain de vie? En un mot, vivons-nous de l'Eucharistie?

Le devoir fondamental qui nous lie au "Sacrement de la foi", c'est celui de l'adoration. En nous agenouillant devant l'Hostie, nous offrons nos hommages au Roi des rois et nous saluons le Maître qui nous a créés et qui nous jugera, "le vrai Dieu, le Dieu béni au-dessus de tout, celui par qui tout a été fait."

Que de fois, en lisant la vie de notre Divin Sauveur, notre âme s'est sentie prise de saintes ardeurs, lorsque nous pensions aux disciples qui eurent le bonheur de voir Jésus-Christ, de lui dire leur amour, leur adoration. Et nous avons envié leur sort, et il nous a semblé que jamais nous n'aurions pu témoigner au Divin Maître assez de respect et de vénération, s'il nous eût été donné seulement de toucher, alors, la frange de son vêtement. Que de fois, hélas! nous oublions ou nous paraissions oublier, quand nous sommes prosternés devant le tabernacle, que nous sommes réellement aux pieds du Maître, qu'il nous regarde en scrutant jusqu'aux replis les plus cachés de notre âme, et qu'il ne dépend que de lui que nous nous relevions ou que nous restions là figés dans la mort.

D'autres fois, nous passons devant son temple sans même y faire attention ; sous prétexte que le temps nous manque, nous refusons à Jésus-Hostie quelques minutes d'adoration, alors que nuit et jour, et sans jamais se lasser de nos ingratitude, le Divin Maître nous attend: *Magister adest, et vocat te.*

Indifférents, nous passons, ne craignant point de nous attirer le reproche que saint Jean-Baptiste faisait à ses compatriotes: *Medius vestrum stetit quem vos nescitis*, il y en a un parmi vous que vous ne connaissez pas.

Pendant l'octave de la Fête-Dieu, il faut que nous travaillions à réparer ces négligences. Notre-Seigneur s'offre à notre adoration, durant ces jours bénis, avec une telle condescendance que nous serions deux fois coupables de ne pas répondre aux avances si pleines de miséricorde de son Sacré-Cœur. Chaque matin et chaque soir de cette semaine eucharistique, il nous sera donné de contempler sur l'autel l'Agneau qui a été immolé et qui est vraiment digne de recevoir la force, la divinité, la sagesse, la puissance, l'honneur, la gloire, la bénédiction. Pressons-nous donc en foule au pied du "trône de grâce", en ces jours de louan-

ge eucharistique et de bénédiction. Que chacun de nous s'em-  
 presse, dès aujourd'hui, de dire avec Bossuet: "Allons de ce pas,  
 ne tardons pas davantage, allons adorer Jésus qui repose sur  
 l'autel. Ah! c'est là qu'on me le garde; c'est de là qu'on me l'ap-  
 portera un jour en viatique, pour me faire heureusement passer  
 de cette vie à l'autre. Pain des voyageurs, qui serez un jour le  
 pain des compréhenseurs, le pain de ceux qui vivront dans la  
 céleste patrie, je vous adore, je crois en vous, je vous désire, je  
 vous dévore en esprit; vous êtes ma nourriture, vous êtes ma vie."

A. H.

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### TRAFFIC DES VOTES EN TEMPS D'ÉLECTIONS.

Q.—Je viens de lire une excellente brochure *Le Devoir élec-  
 toral*, qu'a publiée récemment le R. P. M.-A. Lamarche, du cou-  
 vent des Dominicains de Saint-Hyacinthe.

A la page 22, en parlant de la faute grave que commettent  
 tous ceux qui portent atteinte à la liberté des électeurs par des  
 menaces, promesses, conventions, distributions d'argent ou de  
 liqueurs, l'auteur dit: "Il y eut même une période assez longue,  
 à dater de 1876, je pense, où le délit particulier formait un cas  
 réservé dans l'archidiocèse de Québec. Mais l'autorité crut  
 plus tard devoir supprimer la réserve..."

Cette assertion est-elle bien conforme à la vérité?

R.—Les renseignements de l'auteur ne sont pas tout à fait  
 exacts sur ce point.

La Lettre Pastorale de 1876 n'a fait un cas réservé que du  
*parjure*. Ce n'est qu'en 1892 que NN. SS. les Archevêques et  
 Evêques des Provinces ecclésiastiques de Québec et de Mont-  
 réal, dans leur Lettre Pastorale du 3 février, défendirent "sous  
 peine de faute grave, de vendre, de donner ou de distribuer de  
 la boisson dans les trois jours qui précèdent et suivent une élec-  
 tion quelconque, et pendant la dite élection, sous peine de péché  
 grave, qui sera un cas réservé tout spécialement, dont l'absolu-  
 tion ne pourra être accordée que par Nous ou nos Vicaires Gé-  
 néraux".

Pour ce qui concerne le diocèse de Québec, cette défense et  
 cette réserve furent maintenues et rendues plus sévères dans la

deuxième édition de la *Discipline du Diocèse de Québec*, publiée en 1895. Depuis lors, rien, à notre connaissance, n'est venu modifier ce règlement disciplinaire.

La Lettre Pastorale de 1897, qui est maintenant lue dans les paroisses chaque fois qu'il y a des élections politiques, ne parle aucunement de la réserve, ni pour la maintenir ni pour la retirer; celle de 1876, qu'on lisait autrefois, ne parlait que d'une réserve, celle du parjure, qui est bel et bien restée en vigueur.

Nous profitons de cette occasion pour recommander de nouveau à nos lecteurs cet opuscule *Le Devoir électoral*, dont l'opportunité saute aux yeux de tous.

---

### CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

**Cérémonie à la Crèche.** — Dimanche après-midi, 18 juin, Son Eminence le Cardinal Bégin bénissait solennellement le nouvel édifice de la Crèche Saint-Vincent de Paul, sur le chemin Sainte-Foy. Une foule nombreuse de bienfaiteurs et d'amis de l'œuvre, au premier rang desquels on remarquait Sir P.-E. Leblanc, lieutenant-gouverneur de la province, Sir Lomer Gouin, premier ministre et M. Lavigneur, maire de Québec, s'étaient rendus à l'invitation des dévouées directrices de la Crèche, les RR. Sœurs du Bon-Pasteur. Le sermon de circonstance a été prononcé par Mgr Rouleau, principal de l'École normale Laval.

Après la bénédiction de la nouvelle bâtisse, le Saint Sacrement fut transporté dans une des salles, où Son Eminence chanta le salut.

**Collation des diplômes.** — Dimanche soir, 18 juin, avait lieu la clôture officielle de l'année universitaire dans la salle des Promotions de l'Université Laval.

La collation des diplômes s'y est faite, suivant le cérémonial accoutumé, en présence de Son Eminence le Cardinal Bégin, Chancelier de l'Université, de Sir P.-E. Leblanc, lieutenant-gouverneur de la province et de plusieurs personnes distinguées.

**Retraites fermées.** — Lundi soir, 19 juin, s'ouvrait à Manrèze la retraite fermée des jeunes gens. Le R. Père Lefebvre, S. J., supérieur de la résidence des Jésuites de la rue Dauphine, en est le directeur.

Le 28 juin, au soir, commencera la retraite des Voyageurs de commerce. Le R. Père Arcand, recteur du collège Ste-Marie, à Montréal, fondateur et directeur d'un cercle de voyageurs à Montréal, en sera le prédicateur.

Le 5 juillet, s'ouvrira la retraite pour les hommes d'affaires.

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

FRANCE

**La Sainte-Chapelle rendue au culte.**—Le Bâtonnier Henri Robert et le Conseil des Avocats de la Cour d'Appel de Paris ont décidé de faire célébrer des services pour les avocats du Barreau de Paris morts pour leur pays.

A cette occasion on a demandé et obtenu la réouverture au culte de la Sainte-Chapelle, ce joyau de l'architecture française du Moyen-Age. C'était la première fois, depuis 1901, qu'une cérémonie religieuse se déroulait sous les voûtes aériennes bleues et étoilées d'or, de la splendide église de saint Louis.

La cérémonie a été présidée par S. E. le cardinal Amette, archevêque de Paris.

Le président de la république, accompagné de Mme Poincaré, assistait à la cérémonie, en qualité de membre du Barreau.

A dix heures précises, le président de la république était reçu, au seuil de la chapelle que saint Louis fit construire dans l'enceinte de son palais pour y déposer la Sainte Couronne d'épines, par le Cardinal, ayant à ses côtés deux vicaires généraux et derrière lui son Clergé. Au fond du sanctuaire, la lueur scintillante des six cierges de l'Autel brillait faiblement, à travers cette obscure clarté bleue et rouge, qui tombe si riche et si chatoyante des vitraux, quand brillent les rayons du soleil.

Dans un grand geste d'union sacrée, le Président et le Cardinal échangèrent une cordiale poignée de main.

Une minute plus tard, le cardinal Amette était installé à la droite de l'autel, entre ses deux vicaires généraux, et M. Poincaré au premier siège, également à droite et face à l'autel.

Et M. Delage, Archiprêtre de Notre-Dame, commençait à officier. La nef était remplie d'assistants.

Rien de simple comme la décoration. Avec raison, on s'était refusé à toucher à cette merveille d'art, merveilleusement respectée par les siècles. Uniquement, derrière l'autel, un faisceau de drapeaux tricolores, sur lequel se détachait la croix du Tabernacle.

Et sous cette dentelle de granit s'élançait jusqu'aux cieux, parmi le ruissellement des cierges et l'éblouissement des vitraux, par où le soleil semait une jonchée de couleurs étincelantes, la vision du chœur apparaissait elle-même comme une évocation de vitrail.

Et comme une évocation aussi des siècles passés, les voix, au rythme grégorien de la maîtrise de Notre-Dame tantôt seules, tantôt en quatuor, montaient.

La messe finie, le cardinal Amette, debout devant l'autel, prononça une allocution profondément émouvante.

Son allocution terminée, le cardinal Amette donne lui-même l'absoute; puis, avec le même cérémonial qu'à l'entrée, le Président de la république d'abord, S. Em. le Cardinal-Archevêque de Paris ensuite, se retirent, reconduits par M. le Bâtonnier Henri-Robert et le Conseil de l'Ordre.

La réouverture accordée par le gouvernement de la Sainte-Chapelle au culte, la présence du président Poincaré à la cérémonie, lui qui, avant la guerre, ne mettait pas les pieds dans une église, la poignée de mains échangée au seuil de la Chapelle, voilà autant de faits qui, joints à l'imposante manifestation d'"Union Sacrée" que furent les obsèques du Cardinal Sevin, à Lyon, sont un indice qui permet d'augurer des jours meilleurs pour l'Eglise de France.

**Un sous-préfet qui fait du zèle.**—Le sous-préfet de Fontainebleau, un fossile, qui en est encore aux sottises anticléricales d'avant la guerre, a interdit la reproduction, dans la *Croix de Seine-et-Marne*, de la première partie de la pastorale du cardinal Sevin signalant "d'où vient la rumeur infâme", alors que de nombreux journaux ont reproduit ces pages et que cette lettre pastorale a été plusieurs fois éditée en brochure de propagande et répandue par toute la France.

**Dévouement sacerdotal.** — Le soldat Louis Dubois, du 111e de ligne, en traitement au grand hôpital de Châlons pour une fracture de la jambe gauche, devait être, de façon urgente, amputé. Mais, par ailleurs, l'amputation était considérée comme impossible en raison de l'état de faiblesse du blessé, qui avait perdu une quantité de sang si considérable que cela seul constituait déjà pour lui un danger de mort. Un unique espoir demeurait : la transfusion du sang.

L'abbé Julien offrit courageusement le sien pour sauver le malheureux agonisant. La dangereuse et difficile opération eut lieu avec un plein succès, et le blessé put subir l'amputation de la jambe broyée. Quant à l'abbé Julien, il a dû s'aliter pour quatre semaines.

**Contre la charité.**—Si on n'est pas pressé d'attaquer l'alcool ou pousse le Sénat l'épée dans les reins pour qu'il marche contre la charité. Tel est bien, en effet, le but de la loi "sur les œuvres de guerre".

Si saint Vincent de Paul voulait aujourd'hui confier aux dames de la Cour les pauvres enfants que sa charité avait recueillis sur les bornes des rues boueuses, il ne pourrait plus par sa simple et chaude éloquence faire tomber de leurs mains et de leurs cous, les colliers, bagues, bijoux qui constituèrent les premières ressources de son immortelle fondation.

Avant qu'il eût achevé son discours, la rude main d'un gendarme l'aurait traîné devant un juge d'instruction. On lui aurait appris à vouloir sauver des vies humaines sans autorisation préalable.

Il est vrai que le bon Saint vivait dans une ère de tyrannie et d'arbitraire, comme appellent cette époque les romanciers-historiens révolutionnaires. Les monuments publics n'y portaient pas, inscrits en lettres d'or, le beau nom de Liberté. Il n'était pas encore nécessaire de l'afficher comme un objet perdu.

### ITALIE

**Rôle néfaste de l'Italie maçonnique.** — Le premier Congrès de la Paix, en 1900, fut dû à l'initiative du tsar actuel de Russie. Les intrigues de l'Italie maçonnique empêchèrent Sa Sainteté Léon XIII d'y être invité.

En 1915, lorsque l'Italie signa le pacte de Londres par lequel elle s'engageait à ne pas conclure de paix séparée, une rumeur veut qu'elle ait encore posé comme condition que le Pape serait exclu des délibérations du traité final et qu'il n'y serait aucunement question de la situation du chef de l'Eglise catholique à Rome.

### ESPAGNE

**Un centenaire.** — La ville de Valladolid vient de célébrer le troisième centenaire de la mort du vénérable P. Alphonse Rodriguez, S. J., l'auteur du traité de *La Perfection Chrétienne*. A l'issue d'une messe solennelle, le maire a dévoilé une tablette de marbre placée sur la maison où naquit le grand auteur ascétique, qui est en même temps l'un des plus célèbres classiques espagnols. Son traité de *La Perfection Chrétienne* a été traduit en vingt-deux langues.

### ALLEMAGNE

**L'attitude du Centre.** — "Il est écœurant pour nous, écrit d'Amsterdam le correspondant hollandais de la *Croix* de Paris, de voir comment les membres du Centre allemand sont à plat ventre devant l'empereur. Plusieurs de nos journaux catholiques ont fait l'observation que l'esprit de conciliation du Pape fut reconnu au Reichstag par les socialistes, tandis que les députés catholiques tenaient un langage tout opposé aux désirs du Saint-Père. Je ne suis pas le seul en Hollande à prévoir un schisme allemand sitôt la guerre finie".

**Mariages mixtes.** — En Souabe, sur 3,526 garçons nés de mariages mixtes, près des deux tiers sont aujourd'hui protestants et 388 n'ont même jamais reçu le baptême. Les deux tiers de ces mariages ont été célébrés devant un ministre ou sans aucune cérémonie religieuse. On a déjà remarqué que les divorces pullulent parmi ces unions irrégulières.

**MONACO**

**Nouvel évêque.**—Le nouvel évêque de Monaco est Mgr Gustave Vié, vicaire général d'Orléans, recteur du collège de Pontlevoy, qui fut élève de Mgr Dupanloup.

Il a été choisi par le Pape sur une liste de trois candidats présentés par le prince de Monaco.

Né le 4 juin 1849, ordonné prêtre le 21 décembre 1872, M. Vié fut longtemps supérieur de la chapelle Saint-Mesmin, qu'il restaura magnifiquement. Le diocèse d'Orléans en ayant été dépouillé lors de la loi de séparation, l'école de Pontlevoy, au diocèse de Blois, fut offerte à Mgr l'évêque d'Orléans, qui nomma M. Vié directeur, le 19 octobre 1907.

Le diocèse de Monaco occupe un territoire minuscule comme ce petit État lui-même. Il ne renferme que cinq paroisses.

**ANGLETERRE**

**Paroles d'un évêque.**—L'évêque de Clifton, résume ainsi les présents peu estimables que l'Angleterre a reçus de l'Allemagne protestante.

"Elle nous envoya l'archevêque Cranmer au temps d'Henri VIII, le fondateur de la nouvelle religion anglicane. Cranmer et ses théologiens allemands répandirent les dogmes de la prétendue Réforme parmi nous.

"De l'Allemagne protestante nous sont venus le panthéisme et le matérialisme en philosophie, le culte idolâtrique de l'Etat, le rationalisme en religion. Le modernisme a pris naissance dans les mêmes parages".

**BULGARIE**

**Changement de calendrier.** — La substitution du calendrier grégorien au calendrier julien a été votée par la Chambre bulgare. L'adoption de ce changement, qui a été pendant longtemps retardée en raison de l'opposition de la hiérarchie russe, est naturellement une démonstration contre la Russie, et on l'attribue généralement au désir d'approfondir l'abîme qui sépare les deux Etats. Il est vrai qu'il y a quelques années, un peu avant que la différence entre les calendriers ait augmenté de 12 à 13 jours, un mouvement s'était organisé en Bulgarie et ailleurs en faveur du changement de l'ancien style au nouveau, et le cabinet russophile Sotoloff l'avait appuyé. Mais le Saint-Synode russe, refusa de soutenir l'idée, et pas un des Etats balkaniques n'osa adopter la réforme.

## VARIÉTÉS

## LA SAINTE VIERGE ET NOS SOLDATS

C'était le 2 septembre 1914, je me trouvais à Montfaucon, dans la Meuse, seul, abandonné de tous, avec 300 blessés au moins dans un hôpital improvisé. Si les hommes m'avaient abandonné, la Sainte Vierge au moins veillait sur nous. Toute la nuit, les blessés nous arrivaient. C'était moi qui devais les panser, puisque j'étais seul. Or, en voici un, un pauvre enfant de 20 ans, que me conduisent deux brancardiers. Ils le déposent sur la paille et, en me quittant, ils me disent: *Mortellement touché; veillez sur lui, M. l'aumônier; il ne veut pas entendre parler du bon Dieu.*

Je m'approche du blessé.

— Comment allez-vous, cher enfant ?

— Bien mal, me répond-il.

— C'est vrai, mais le bon Dieu peut tout. Confiance en lui, il pourra vous guérir... Voyons, mettons-nous bien avec lui d'abord... Vous avez fait votre première communion ?

L'enfant me regarde étonné.

— Oui, me dit-il, mais cela me suffit.

— Voulez-vous vous confesser maintenant ?

— Non.

— Je le comprends, vous êtes fatigué, mais nous allons réciter un *Je vous salue, Marie* ensemble pour que la Sainte Vierge vous guérisse, puis reposez tranquillement.

— Non, je ne veux pas prier.

— Comme vous voudrez, lui répliquai-je doucement. Alors, reposez.

Je mis une médaille de la Sainte Vierge sous son oreiller et m'en allai, priant Marie et lui disant: "Ma bonne Mère, ce sera votre œuvre, je compte sur vous".

Je m'en allai auprès des autres blessés. Ceux-là priaient et je ne pouvais trop prier avec eux. C'était leur suprême consolation... ils demandaient à se confesser, à recevoir les derniers sacrements.

Au bout d'une demi-heure, je retournai auprès de mon petit chasseur. Il paraissait content de me voir; mais je craignais de le fatiguer et je ne voulais pas le violenter. Je croyais avec naïveté que la Sainte Vierge allait faire toute seule et immédiatement ce que je lui demandais. Aussi, avec douceur, me penchant vers le blessé, je lui dis: "Voulez-vous prier avec moi la Sainte Vierge, comme vos camarades?"

— "Non", me dit-il.

Je m'en allai sans insister, mais étonné. Peut-être faut-il longtemps prier pour obtenir un miracle; mais dans ces moments terribles, en guerre, je ne comprenais pas que la Sainte Vierge hésitât.

"Mère, disais-je tout bas, il le faut: faites vite; je compte sur vous".

Une deuxième fois, je revins; discrètement je l'abordai et lui proposai encore un *Ave Maria*: il me fit la même réponse sèche et catégorique, et je me retirai priant avec plus de ferveur... et persuadé que la Sainte Vierge interviendrait.

Profitant d'une autre tournée que je faisais auprès de mes blessés, je vins encore près du lit de mon chasseur. Son regard semblait me dire: "Venez, j'ai besoin de vous." Je lui soulevai la tête, je lui donnai à boire... et je lançai encore ma demande: "Voulez-vous prier avec moi?" et cette fois il me répond avec un regard reconnaissant: "Oui."

C'était fait, la Sainte Vierge avait triomphé. L'enfant priait... Il était sauvé. En effet, je lui demandai, après la prière: "Voulez-vous vous confesser?"—"Oui", me dit-il.

Après la confession: "Voulez-vous recevoir les derniers sacrements?"—"Oui", dit-il encore.

Il reçut l'Extrême-Onction tranquillement et je le laissai tout radieux. Quand une demi-heure après je revins, il était mort.

Merci, ma bonne Mère, vous ne m'avez pas trompé dans ma confiance en vous.

J'avais reçu en ce jour mon baptême du feu. Cette conversion fut une grande consolation et un grand confort, car je compris que le bon Dieu était avec nous...

UN AUMONIER MILITAIRE.

### LES LIVRES

<sup>123</sup> *La croix du chemin*. — Premier concours littéraire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Montréal, 1916. Vol. in-8 de 156 pages orné de nombreuses gravures.

En septembre 1915, le *Petit Canadien*, organe de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, par la plume de M. Arthur Saint-Pierre, chef du secrétariat de cette société, ouvrait un concours littéraire, dont le thème, *La Croix du Chemin*, avait été inspiré par une pièce de vers de M. Englebert Gallèze. Au premier décembre suivant, quatre-vingt-dix compositions étaient parvenues aux promoteurs du concours. Les juges, choisis parmi les journalistes les plus aimés et les plus admirés de la Métropole, décernèrent deux prix et des mentions à quatre concurrents seulement. Les travaux primés ont été publiés dans le *Petit Canadien*.

Comme parmi les autres travaux envoyés, se trouvaient d'excellentes compositions qui n'ont eu aucune mention, vu le petit nombre de récompenses que devaient décerner les juges, il a paru bon à la direction du *Petit Canadien* de publier en volume les quatorze meilleures compositions. Chaque travail a été illustré d'un dessin hors texte dû au talent d'un jeune artiste, M. J.-B. Lagacé.

Ce livre est précieux à plus d'un titre. "La Société St-Jean-Baptiste de Montréal, dit M. l'abbé Camille Roy, dans la préface de ce volume, a compris les conditions nécessaires de notre vie intellectuelle, et elle a montré, par le choix du sujet de son premier concours, sa préoccupation louable de contribuer à la nationalisation de notre littérature. Elle ne fait en cela, d'ailleurs, qu'accomplir sa mission patriotique, que remplir le rôle de société "Nationale". Soucieuse de mettre en œuvre le vaste programme d'action qu'elle a si courageusement tracé, elle essaie, par l'encouragement qu'elle donne aux lettres, de faire produire à la vie canadienne toutes ses fleurs et tous ses fruits."

Ce volume est en vente au secrétariat de la Société St-Jean-Baptiste, Monument National, Montréal, et chez les principaux libraires de Montréal et de Québec, au prix de 60 sous l'exemplaire, 70 sous franco par la poste. Une remise de 25% est accordée sur les commandes à la douzaine et de 33  $\frac{1}{3}$ % sur les commandes au cent.

ABBE A.-E. SERTILLANGES. *Aux jeunes*.—Discours prononcé à Notre-Dame de Paris, le dimanche 14 mai 1916. Paris (P. Lethielleux, 10 rue Casette). Brochure de 20 pages. Prix: 0.50 franc.

Dans une belle pensée de piété à l'égard des morts et de réconfort pour les vivants, l'Association catholique de la Jeunesse Française, qui compte plus de 100,000 de ses membres sous les drapeaux, avait organisé à Notre-Dame de Paris, pour le 14 mai, sous la présidence du cardinal Amette, archevêque de Paris, une cérémonie solennelle.

Cette imposante manifestation a eu lieu, et avec un plein succès. L'orateur choisi, l'abbé Sertillanges, a développé devant un auditoire nombreux et plein d'enthousiasme, tout un programme de reconstitution des œuvres, et particulièrement des œuvres de presse, après l'épouvantable tourmente qui sévit sur la France. Après avoir présenté l'Association avec une précision qui montre qu'il connaît cette grande œuvre dans tous ses rouages, l'orateur a développé ce thème: les jeunes catholiques devront être les plus intelligents, les plus cultivés, les plus distingués, les plus énergiques, donc les plus utiles, et *les meilleurs*. Il faut une aristocratie catholique partout, à quelque classe qu'appartiennent les jeunes catholiques: aux champs comme dans les grandes écoles, à la tête des industries et des institutions commerciales ou financières du pays. Pour atteindre ce but, une large action morale sera nécessaire, car à la base de toute action, si l'on veut qu'elle soit féconde, il y a les vertus. Et l'orateur donne ici à la jeunesse des conseils de la plus haute portée pratique.

Cette brochure est vendue au profit des œuvres de guerre.

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

#### L'ORGANISATION OUVRIÈRE CATHOLIQUE.

On a bien voulu nous dire que les lecteurs du *Bulletin Social* de la *Semaine Religieuse* seraient heureux de connaître la Constitution et les Règlements de l'*Union Catholique des Ouvriers Imprimeurs et Relieurs* de Québec.

Nous en publierons les chapitres qui font hurler les neutres!

Quand on se sera rendu compte que les dispositions qui y sont contenues ne font que s'inspirer des enseignements et des directions de l'Eglise, on réalisera peut-être d'avantage—du moins, nous le croyons—qu'il est grand temps d'arrêter, sur la pente fatale de l'indifférentisme, nos ouvriers catholiques qu'on y précipite sans même qu'ils s'en doutent.

Et puis, en lisant les clauses d'un règlement de société ouvrière qui tient compte des droits de Dieu sur toute la vie humaine, on comprendra mieux l'abomination des doctrines où s'appuie cet axiome, d'usage quotidien chez tout un monde de travailleurs: Il n'est pas question de religion, mais de protection du travail, dans nos unions.

On sait que l'Eglise demande aux ouvriers catholiques de se grouper dans des organisations catholiques; mais quels règlements faut-il adopter pour répondre à ces légitimes exigences?

Ce qui suit a pour but de répondre à cette question.

Dans leur forme un peu hâtive et encore incomplète, puissent ces quelques *articles* inspirer à d'autres quelque chose de plus parfait et de mieux ordonné.

AUBERT DU LAC.

### CONSTITUTION

#### CHAPITRE I

##### NOM — BUT — CARACTÈRE

ART. I. — Il est établi, dans la cité de Québec, entre les ouvriers catholiques exerçant le métier d'imprimeur ou de relieur, une association qui sera désignée comme suit: '*L'Union Catholique des Ouvriers Imprimeurs et Relieurs* de Québec'.

ART. II — L'Union a pour but immédiat: l'étude, la protection et le développement des intérêts professionnels de ceux qui en font partie; mais elle subordonne cette fin prochaine aux exigences des intérêts supérieurs des âmes, de la société et de la religion.

ART. III — Parce qu'elle est une organisation ouvrière CATHOLIQUE, l'U. C. I. R. sera affiliée à l'Action Sociale Catholique.

Elle en obtiendra, après avoir satisfait aux conditions ordinaires, et sur présentation de ses Statuts et Règlements, un diplôme spécial qui sera la garantie du catholicisme de l'Union.

Ce diplôme pourra être aboli ou révoqué, au cas où L'Union cesserait de réaliser les conditions nécessaires à son affiliation.

- b) Elle n'admettra parmi ses membres que des ouvriers catholiques;
- c) Elle aura un aumônier;
- d) Elle se rappellera:

1° que toutes les actions humaines, celles des groupes, comme celles des individus, relèvent du tribunal de la conscience;

2° que la justice et la charité chrétienne sont les deux règles suprêmes et obligatoires des relations entre patrons et ouvriers;

e) Reconnaissant que seule l'Eglise a droit et qualité pour dire où se trouvent, dans les questions appelées ouvrières, le vrai et le faux, le juste et l'injuste, le bon et le mauvais, le permis et le défendu, l'U. C. I. R. se conformera entièrement et religieusement, dans la poursuite de son but, aux enseignements et aux directions de l'autorité religieuse:

1° Elle promet, notamment, de ne pas s'écarter des définitions et des règles de conduite contenues dans le *Motu Proprio* de Sa Sainteté Pie X, sur l'Action Populaire chrétienne.

2° L'Union repousse la violence et il n'entre pas dans ses desseins d'avoir recours à la grève pour atteindre son but.

Elle sait, du reste, que ce moyen extrême n'est licite que si l'entente, puis la conciliation, puis l'arbitrage ont préalablement été employés sans succès.

3° Parce que l'U. C. I. R. reconnaît, d'une part, que le patron, étant maître chez lui, a le droit d'employer les ouvriers qui lui conviennent et qu'elle prétend, d'autre part, en s'appuyant sur l'encyclique *Rerum Novarum*, que les ouvriers sont libres de s'associer pour protéger et promouvoir leurs intérêts professionnels, et qu'ils usent de leurs droits en demandant au patron d'accorder la préférence, toutes choses égales d'ailleurs, aux ouvriers syndiqués, l'Union proposera aux patrons qui emploieraient de ses membres l'entente suivante(1) ou une autre analogue:

S'ils s'engagent:

- a) A accorder la préférence aux ouvriers de l'U. C. I. R.;

(1) Reproduite des Règlements de la *Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord* (Chicoutimi) et de ceux de la *Corporation Ouvrière Catholique* (Les Trois-Rivières).

b) A ne pas fermer les ateliers en cas de difficultés;  
 c) A régler les différends par l'entente, au moyen des représentants de l'Union et du patron, et au cas où ce serait insuffisant, par des tribunaux de conciliation et d'arbitrage tels que décrits dans l'article 16 des présents règlements.

Les membres de l'U. C. I. R. s'engageront en retour:

a) A fournir des ouvriers compétents et n'appartenant pas à des unions étrangères;

b) A ne pas quitter le travail en cas de difficultés;

c) A régler leurs différends par l'entente, au moyen des représentants de l'Union et du patron, et, au cas où se serait insuffisant, par des tribunaux de conciliation et d'arbitrage tels que décrits dans l'article 16 des présents règlements.

Pour mieux marquer encore son caractère d'union catholique

a) L'U. C. I. R. se met sous la protection de saint Joseph;

b) Elle fera célébrer tous les ans, en la fête de son saint patron ou en tout autre jour qui conviendra le mieux, une messe solennelle avec sermon, tous les membres s'efforçant d'y assister et d'y communier.

c) A la mort d'un membre, l'Union fera chanter, dans l'église où ont eu lieu ses funérailles, une grand'messe pour le repos de l'âme du confrère et elle s'y fera représenter par au moins deux de ses membres.

## FAITS ET ŒUVRES

### UN NOUVEAU BULLETIN PAROISSIAL

Saint-Sauveur aura désormais son bulletin paroissial.

C'est même une chose déjà faite; le *Bulletin* a paru et il s'appelle, tout naturellement, l'*Étincelle du Sacré-Cœur*.

Nous lui souhaitons de faire beaucoup de bien.

Pour aujourd'hui, nous reproduisons la belle lettre que Son Eminence le cardinal Bégin a adressée au R. P. Beaupré, curé de Saint-Sauveur, pour le féliciter de sa bonne entreprise.

11 juin 1916.

Mon révérend Père,

C'est une nouvelle joie que vous apportez à mon cœur d'Archevêque et de Pasteur, en m'apprenant la publication à St-Sauveur d'un bulletin paroissial, et il m'est particulièrement agréable de bénir ce nouveau fruit de votre Apostolat au milieu de nos chers ouvriers.

S'il est une œuvre qui mérite l'approbation, l'encouragement et le concours de tous les fidèles, c'est bien celle de la diffusion de la vérité, des bons principes et des saines idées par la presse catholique sous toutes ses formes; il suffit de relire les recommandations des SS. Pontifes, spécialement de Léon XIII et de Pie X, pour se convaincre de la nécessité de cette œuvre par excellence. J'ai déjà dit à plusieurs reprises combien j'avais à cœur de voir se réaliser dans notre archidiocèse les désirs de l'Eglise à ce sujet, et je suis tout heureux de voir "la paroisse du Sacré-Cœur et des ouvriers" entrer dans ce mouvement.

A votre bulletin, mon révérend Père, vous avez donné un nom qui est tout un programme et qui réalisera un vœu de miséricorde du Sacré-Cœur. "L'Étincelle" qui n'a pu jaillir que du foyer brûlant d'amour du Cœur de Jésus ira partout *éclairer* les esprits et *embraser* les cœurs.

Puisse-t-il pénétrer dans chacune des maisons de votre paroisse et dans chacune des familles, afin que tous apprennent à connaître de mieux en mieux les richesses du Divin Cœur et à correspondre aux effusions de son amour.

Alors sera comblé l'immense désir de mon âme qui est de voir régner vraiment et efficacement le Sacré-Cœur de Jésus sur les intelligences et sur les cœurs, sur les familles et sur tout notre peuple canadien: *Adveniat regnum tuum.*

C'est dire avec quel empressement je bénis cette œuvre apostolique de l'*Étincelle*, son fondateur, ses rédacteurs et ses lecteurs, et je prie Dieu de vous donner, cher Père, tout le succès que mérite votre zèle.

Agréez enfin l'expression de mon entier dévouement en N. S.

† L.-N. CARD. BÉGIN,

Arch. de Québec.

---

**Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant la « Semaine Religieuse », lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.**

# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00  
 Actif du Fonds de Pension le 31  
 mars 1916 - - - - - \$819,945.16

### L'ANNÉE DU MILLION

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 mars 1916.

| ANNÉES        | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|---------------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| (31 déc) 1909 | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 1911          | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
| 1913          | 349      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
| 1915          | 455      | 32,155                  | 61,468   | 772,698.99   |
| 31 mars 1916  | 468      | 32,623                  | 62,343   | 819,945.16   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
 X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Ave. Lockwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million neuf cent cinquante-quatre mille piastres



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Ans | \$5.00                       | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|------------------------------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | - - - - - PAR MOIS - - - - - |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95                     | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.83 |
| 2   | 123.73                       | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3   | 188.41                       | 376.89   | 565.48   | 754.03   | 942.49    | 1130.97   |
| 4   | 255.05                       | 510.19   | 765.48   | 1020.73  | 1275.83   | 1530.97   |
| 5   | 328.72                       | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.25   | 1943.06   |
| 6   | 394.44                       | 789.00   | 1183.80  | 1578.52  | 1973.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30                       | 934.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2387.55   | 2804.99   |
| 8   | 542.37                       | 1084.92  | 1627.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3255.59   |
| 9   | 619.70                       | 1239.61  | 1859.89  | 2490.07  | 3099.94   | 3719.50   |
| 10  | 699.38                       | 1398.98  | 2099.01  | 2798.94  | 3498.49   | 4198.05   |
| 11  | 781.47                       | 1563.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04                       | 1732.33  | 2590.19  | 3465.84  | 4332.12   | 5198.37   |
| 13  | 953.17                       | 1906.60  | 2860.66  | 3884.48  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93                      | 2086.13  | 3130.03  | 4173.67  | 5216.88   | 6260.55   |
| 15  | 1135.38                      | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6815.10   |
| 16  | 1230.64                      | 2461.64  | 3698.45  | 4924.93  | 6155.93   | 7386.91   |
| 17  | 1328.78                      | 2657.95  | 3998.01  | 5317.67  | 6646.85   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87                      | 2860.19  | 4291.45  | 5722.29  | 7152.00   | 8582.91   |
| 19  | 1534.03                      | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9208.15   |
| 20  | 1641.35                      | 3283.21  | 4926.15  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.29   |
| 21  | 1751.91                      | 3504.35  | 5257.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                        |        |
|------------------------|--------|
| \$ 5.00 ou moins.....  | 3 sous |
| de 5.00 à \$10.00..... | 6 "    |
| de 10.00 à 30.00.....  | 10 "   |
| de 30.00 à 50.00.....  | 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON  
**O. LACROIX**

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les  
membres du clergé, des communautés religieuses  
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA

HUILE D'OLIVE PURE

EPICERIES

BISCUITS

PROVISIONS

CONSERVES DE FRUITS

LÉGUMES

FRUITSSECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

FONDÉE AU CANADA EN 1885

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles n. étalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE "VATICAN"

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

—  
PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.  
—

LAPORTE, MARTIN, Limitée  
584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOEGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

## CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

Nous mettons gratuitement à la disposition de Messieurs les curés qui en feront la demande sept listes de livres choisis pour bibliothèques paroissiales. Cette série imprimée et prête pour distribution comprend deux listes de cent volumes, une de deux cents, une de trois cents, une de quatre cents, une de cinq cents et une de huit cents volumes.

Nous avons aussi des listes manuscrites de 1000, 1300 et 1600 volumes ; nous prêterons ces listes manuscrites, à condition qu'on nous les renvoie immédiatement après examen.

Ces listes sont des extraits du Catalogue préparé spécialement par la Commission des Bibliothèques paroissiales de l'Action Sociale Catholique.

**LA LIBRAIRIE GARNEAU**  
**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**  
**LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS**  
**GROS ET DÉTAIL**  
**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

deliers  
artis-  
rgent.  
nalté-

NS  
opie.



**La Compagnie Gauthier & Frère**  
 — INCORPORÉE —  
**PEINTRES - DECORATEURS**

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités: Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

**MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.**

— Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction. —

**La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée**  
 Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

# J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église      Téléphone 5502      QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épicette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPECIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUÉBEC.

ACHETEZ  
— VOS —

## FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE,

QUÉBEC.

# **LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC**

**BANQUE D'ÉPARGNES**  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
**Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.**

## **SUCCURSALES A QUEBEC :**

**ST-ROCH**, coin des rues St-Joseph et du Pont.

**ST-SAUVEUR**, No 801 rue St-Valier.

**ST-JEAN-BAPTISTE**, No 479 rue St-Jean.

**BASSE-VILLE**, No 53 rue St-Pierre.

**LIMOILOU**, Boulevard St-Charles.

## **SUCCURSALES A LEVIS :**

**RUE COMMERCIALE**, No 103, (au bas de la côte).

**RUE EDEN**, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,**  
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-**  
**BAPTISTE, LIMOILOU et LEVIS RUE EDEN.**

## **BANQUES À DOMICILE**

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## **COFFRETS DE SURETÉ**

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL, et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles